

Colloque international de l'UFAW sur le bien-être animal (28-29 juin 2011, Portsmouth, Royaume-Uni)

Making Animal Welfare Improvements: Economic and Other Incentives and Constraints

À propos du colloque

- Plus de 200 participants
- Milieux représentés : recherche/enseignement, bien-être animal, droits des animaux, organismes de charité, vétérinaires, avec une poignée de représentants des milieux gouvernementaux, agricoles et des affaires
- Actes du colloque à paraître dans la revue *Animal Welfare* de l'UFAW début 2012.
- Résumés de présentations et affiches disponibles sur : www.ufaw.org.uk/UFAWSYMPOSIUM2011.php
- Présence canadienne: Jackie Wepruk (CNSAE), Bruno Letendre (Les Producteurs laitiers du Canada), Elsa Vasseur (chercheure à AAC), Ian Duncan (Global Animal Partnership, Université de Guelph – professeur émérite)
- Le CNSAE a présenté une affiche sur le processus d'élaboration des codes au Canada. Les codes eux-mêmes ont suscité un intérêt modeste, mais on s'est davantage intéressé à la façon dont ils seront mis en œuvre au Canada (p. ex., au Modèle d'évaluation des soins aux animaux).

Voici une synthèse des messages essentiels que j'ai trouvés intéressants et des propos de certains conférenciers qu'on m'avait demandé de rapporter. **N'hésitez pas à me demander si j'ai d'autres informations.** Je pourrais avoir des résumés, des notes détaillées, des photos d'affiches, etc.

1er jour - le 28 juin 2011

Peter Sandøe (Université de Copenhague, Danemark) *What can economists do for animal welfare?*

- Il faut établir les priorités d'après ce qui est important pour l'animal, pour le public et pour les éleveurs. Quelles priorités représentent la plus grande valeur ajoutée?
- L'analyse économique permet de déterminer les endroits où l'on aurait besoin d'incitations (parfois, un enjeu est important, mais il en coûterait beaucoup pour apporter des changements).

David Bayvel (Maf Biosecurity, Nouvelle-Zélande) *Animal welfare: A complex international public policy issue – The economic, policy, societal, cultural and other drivers and constraints. A 20 year international perspective*

• Le conférencier a réitéré le message que s'occuper du bien-être des animaux est comparable à un marathon et non à un sprint. Il s'agit d'évoluer, pas de révolutionner.

David Main (Université de Bristol, Royaume-Uni) *Can assurance schemes improve welfare using welfare outcomes?*

N.B. : J'ai photographié l'affiche qui accompagnait cette présentation. Ses messages sont conformes à l'approche du Modèle d'évaluation des soins aux animaux (MESA) du CNSAE.

- Le projet Healthy Feet de Bristol : une étude de cas des quatre « E » du bien-être animal en ce qui a trait à la boiterie des vaches laitières : économie (coûts/avantages du changement), éducation (disponibilité de l'information), encouragement (assistance/appui) et exécution (imposer le changement par la conformité à un programme d'assurance).
- Le conférencier considère que l'encouragement (assistance/appui) est le plus efficace des quatre « E » pour opérer un changement.
- L'exécution ne doit être employée que lorsque les trois autres « E » n'ont pas fonctionné.
- L'éducation et l'encouragement doivent avoir lieu avant les programmes d'assurance (l'exécution).
- Un plan coordonné (intégrant les quatre « E ») est nécessaire pour obtenir un changement du bien-être des animaux.

Jonathan Guy (Université de Newcastle, Royaume-Uni) *Economic evaluation of high welfare indoor farrowing systems for pigs*

- PigSAFE remaniement de l'environnement de mise bas pour optimiser le bien-être animal et le rendement.
- 41 % des truies sont en plein air et 59 % sont à l'intérieur au Royaume-Uni.
- La recherche montre que le coût de PigSAFE est supérieur à celui des cages de mise bas et des systèmes en plein air. On constate aussi que le rendement des porcins est un peu meilleur dans les systèmes en plein air que dans les systèmes intérieurs.

Joy Pritchard (The Brooke, Royaume-Uni) *Non-economic incentives to improve animal welfare:* The emergence of positive competition as a driver for change among owners of draught and pack animals in India

N.B. : Même si elle portait sur les animaux de trait, j'ai trouvé que cette présentation était l'une des meilleures du colloque.

- La filiale du Brooke en Inde utilise une approche unique en son genre pour mettre en œuvre les programmes d'évaluation du bien-être animal chez les propriétaires d'animaux de trait dans les zones rurales de l'Inde.
- Les propriétaires d'animaux sont les spécialistes de la mise en œuvre; ce sont donc eux qui créent leur programme d'évaluation des soins aux animaux. Ces programmes sont très simples au départ, mais deviennent plus complexes avec le temps.
- Les spécialistes externes sont des facilitateurs qui aident les propriétaires d'animaux à élaborer et à administrer leur programme.
- « Nous devons surmonter la crainte que les propriétaires d'animaux fassent des choix qui seront pires pour le bien-être animal. »
- L'appropriation du programme a amélioré la validité, la fiabilité d'un observateur à l'autre et la sensibilité.
- Il est important que les propriétaires d'animaux s'approprient les outils d'évaluation des soins aux animaux.
- L'évaluation du bien-être et les plans d'action font partie d'un même processus. Les désolidariser crée des problèmes de mise en œuvre constants.

Laura Green (Université de Warwick, Royaume-Uni) *Impact of rapid treatment of sheep lame with footrot on welfare and economics and farmer attitudes to lameness in sheep*

- 8,7 % des moutons boitent au Royaume-Uni; le piétin est présent dans plus de 97 % des troupeaux, et il cause plus de 90 % de la boiterie.
- Le piétin n'est pas une maladie chronique s'il est traité tôt. Le rétablissement dépend surtout d'un traitement rapide aux antibiotiques, de bains de pied (atomiseur topique) et du fait de ne pas tailler les sabots.

2º jour - le 29 juin 2011

Linda Keeling (Université suédoise des sciences agronomiques, Suède) *Designing animal welfare policies and monitoring progress*

- La conférencière a décrit les vecteurs du bien-être animal et les approches utilisées (p. ex., le marché, les lois) dans certains pays.
- Elle propose une « analyse du cycle de vie » du bien-être animal qui commence par les lois, puis se porte sur la sensibilisation du public/du consommateur, laquelle amène le développement de nouveaux produits, qui mène à son tour à la généralisation de produits-créneaux (comme les œufs de poules élevées en libre parcours en Europe), et enfin à l'intégration dans d'autres enjeux (environnement, salubrité des aliments).
- La conférencière a ensuite situé les pays le long de ce cycle de vie. Elle voit le Royaume-Uni au sommet, et la Suède comme suivant un parcours différent (la Suède a parcouru tout le cycle et le répète maintenant avec des lois renforcées).
- Les pays doivent déterminer où ils se situent dans le cycle de vie de l'élaboration des politiques de bien-être animal, puis mettre en œuvre les mesures qui leur permettront de progresser. (N.B.: Cela suppose que les pays acceptent l'analyse du cycle de vie telle que présentée.)

Dominic Moran (Collège agricole écossais, Royaume-Uni) *Developing an abatement cost curve for animal welfare*

- La réduction des coûts est un moyen de recadrer les enjeux du bien-être animal. Il faut s'attaquer aux problèmes de bien-être lorsque l'amélioration du bien-être des animaux réduit les coûts, puis passer aux mesures de bien-être qui coûtent peu, mais qui présentent des avantages importants.
- Il ne vaut peut-être pas la peine d'instaurer des changements dont les coûts sont si élevés que les acteurs ne sont pas prêts à les payer.

Ian Duncan (Université de Guelph, Canada) *The Global Animal Partnership 5-step animal welfare standards: A welfare labelling scheme that allows for continuous improvement*

N.B.: Lors d'une soirée à bord du cuirassé HMS Warrior, M. Duncan a reçu la médaille de l'UFAW pour sa contribution exceptionnelle à la science du bien-être animal. Ce nouveau prix rend hommage aux réalisations exceptionnelles d'une ou d'un scientifique qui a fait une contribution fondamentale à l'avancement du bien-être des animaux au fil des ans.

- [Le programme d'étiquetage de Global Animal Partnership] n'attire pas les producteurs qui font de l'élevage à grande échelle.
- L'étape 5+ se veut une source d'inspiration; on ne s'attend pas à ce que quiconque puisse l'atteindre.
- Whole Foods Market a mis le programme à l'essai; des négociations sont en cours avec d'autres détaillants.
- On trouve des renseignements sur ce programme dans www.globalanimalpartnership.org.

John Webster (Université de Bristol, Royaume-Uni) *Critical control points in the delivery of improved animal welfare*

N.B. : Il y avait des thèmes communs antre cette présentation et celle de Joy Pritchard du Brooke

- Le conférencier a décrit son modèle d'évaluation du bien-être animal : le « bicycle vertueux ».
- Le 1^{er} cycle comporte une structure d'auto-évaluation formalisée, suivie d'une évaluation par un contrôleur externe et de la mise en œuvre d'un plan d'action.
- Lors du contrôle externe, on confirme que les normes sont respectées et, au besoin, on définit des priorités d'action avec l'éleveur.
- Il faut que l'éleveur s'approprie le bien-être de ses animaux d'autres ne peuvent pas le faire à sa place.
- Un tiers intervient au niveau du commerce de détail pour vérifier la conformité et donner des garanties au public.
- Les lois peuvent améliorer la conformité au bas de l'échelle, mais elles ne concernent que le plus bas dénominateur commun.

Henry Buller (Université d'Exeter, Royaume-Uni) *Co-modifying animal welfare*

- Les aliments sont vendus avec une « histoire »; les groupes qui militent pour le bien-être animal, l'industrie, les scientifiques et les détaillants créent un message à eux tous.
- Nous avons un système d'étiquetage qui fait des énoncés, mais qui simplifie à outrance le bien-être animal. L'élevage en libre parcours est de fait la norme de bien-être maximale, ce qui ne tient pas compte d'autres enjeux importants. C'est un retour à une perspective du bien-être où les animaux sont vus comme des matières premières.
- Nous nous dirigeons vers une « obsession du plein air » pour les œufs.
- La question est la suivante : comment rapprocher la perspective du bien-être animal entretenue par le public de ce qui est vraiment important pour l'animal?

Sophia Hepple (DEFRA, Royaume-Uni) *Making animal welfare improvements: Economic and other incentives and constraints; the "Stick", the "Carrot" or the "Licence"?*

- La réglementation européenne a changé les pratiques d'élevage, mais a-t-elle amélioré le bien-être animal? A-t-on fait en sorte que le public perçoive une amélioration du bien-être des animaux tout en faisant des compromis sur des facteurs moins évidents pour les citoyens engagés?
- En Europe, de bonnes lois ont été instaurées, mais les problèmes de bien-être subsistent, et ils sont encore un enjeu politique : ils sont au premier rang des sujets de correspondance reçus par les gouvernements.

Mike Radford (Université d'Aberdeen, Royaume-Uni) *The other 3 Rs: research, responsibility and regulation (or how we got to where we are, and why we must continue to make progress)*

- Dans n'importe quel pays, la première mesure législative est la plus importante, car elle crée un précédent en énonçant que l'État peut intervenir au nom des animaux.
- Les animaux sont considérés comme des biens selon la loi c'est encore vrai dans toute la législation en vigueur.
- Les lois incarnent une préoccupation sociale collective contrairement aux programmes d'assurance de la qualité, auxquels certains peuvent refuser de participer.
- Protéger le bien-être animal est une question de bien public et non une décision privée.

- Les politiques et les lois doivent mobiliser des acteurs de toutes les disciplines; il ne faut pas les laisser aux seuls avocats.
- L'utilité des grands principes législatifs est qu'ils peuvent s'adapter à l'évolution des perspectives sociétales (noyer des chatons était acceptable il y a 30 ans, mais plus maintenant; les bonnes lois ne changent pas, mais la norme d'interprétation, elle, peut changer).
- L'application est une mesure de redressement; si tout le reste échoue, les poursuites juridiques sont un dernier recours, mais elles traduisent l'échec de l'application.